

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 42 (1971)
Heft: 5

Artikel: L'évolution de l'épargne dans les ménages privés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à balance des paiements déficitaire n'adoptent de trop énergiques mesures d'assainissement. Enfin, ce bastion du libéralisme dans un monde à tendances protectionnistes permet de mobiliser une épargne qui aurait été sans cela inutilisée.

Mais à ces avantages incontestables qui développent la solidarité monétaire internationale et qui ont apporté une accalmie dans la crise du système monétaire s'opposent des inconvénients sous la forme de dangers que certains voient fort graves. Cette masse de capitaux flottants constitue en effet un instrument de spéculation monétaire incontrôlable ; d'autre part, le bon fonctionnement du système dépend de la solidité du dollar. Si la confiance dans le dollar devait un jour disparaître pour une raison quelconque, les banques centrales se verraient dans l'obligation de racheter ces dollars. Les Etats-Unis pourraient-ils dès lors en assurer la conversion ? L'ampleur de ce marché inquiète d'autre part les autorités monétaires et politiques des pays européens ; celles-ci doivent cependant toutes reconnaître, comme l'a fait récemment M. Nello Celio en répondant à une question du conseiller national Aloys Copt, qu'il n'existe aucune base légale pour limiter les transactions sur le marché des euro-dollars.

* * *

Il ne nous a pas été possible, dans le cadre de cette brève chronique, d'évoquer tous les aspects du problème du marché des euro-devises et des euro-dollars. Nous pensons en particulier aux problèmes des euro-obligations, à l'évolution des taux d'intérêts, aux usances, etc.

Il est cependant certain que ce domaine du marché des euro-dollars, ses incidences probables ou possibles sur le système monétaire international et beaucoup d'autres de ses éléments restent des domaines à explorer. Le nombre de malentendus et d'inconnues qui subsistent aujourd'hui sur ce point nous permettent de penser que les économistes n'ont pas à craindre le chômage.

R. S.

L'évolution de l'épargne dans les ménages privés

Selon les données du Bureau fédéral de statistique, le taux d'épargne des ménages privés, c'est-à-dire la part réservée à l'épargne dans l'ensemble du revenu disponible, a régressé de 8,3 à 8,2 % en 1968 et 1969 à environ 7,2 % en 1970. Il faut cependant relever que les données de l'année dernière reposent sur des estimations peu précises.

L'évolution du taux d'épargne

Observées sur un certain nombre d'années les statistiques démontrent une augmentation remarquable de l'épargne des ménages privés. Le tableau ci-dessous en donne l'illustration :

Evolution du taux d'épargne des ménages privés

Année	Revenu disponible des ménages ¹ en millions de fr.		Consommation en millions de fr.		Epargne ² en millions de fr.		Taux ³ d'épargne
	nom.	réel ⁴	nom.	réelle ⁴	nom.	réelle ⁴	%
1958	21.175	21.175	20.700	20.700	475	475	2,2
1959	22.535	22.671	21.620	21.751	915	920	4,1
1960	23.910	23.838	22.910	22.841	1000	997	4,2
1961	26.775	26.250	25.045	24.554	1730	1696	6,5
1962	29.255	27.521	27.815	26.166	1440	1355	4,9
1963	32.145	29.383	30.100	27.514	2045	1869	6,4
1964	35.585	31.352	32.740	28.872	2845	2507	8,0
1965	38.765	32.963	35.200	29.932	3565	3031	9,2
1966	41.565	33.848	37.770	30.757	3795	3091	9,1
1967	44.495	34.735	40.525	31.635	3970	3100	8,9
1968	46.865	35.585	42.990	32.642	3875	2943	8,3
1969	50.505	37.300	46.340	34.224	4165	3076	8,2
1970 ⁵	54.500	38.845	50.600	36.065	3900	2780	7,2

Remarques :

- ¹ Le revenu disponible des ménages se calcule à partir du revenu primaire. Ce dernier se compose du revenu des salariés ou du revenu professionnel des indépendants ; on y ajoute le revenu de la fortune des ménages privés. On déduit du revenu primaire : les impôts directs et les transferts nets entre l'Etat et les ménages, les cotisations aux assurances sociales diminuées des prestations versées aux assurés, les transferts nets entre les ménages et l'étranger. Le solde représente le revenu disponible des ménages.
- ² On appelle volume de l'épargne la somme résultant de la différence entre le revenu disponible et la consommation des ménages.
- ³ Le taux de l'épargne représente la part en pour-cent de l'épargne privée des ménages par rapport à l'ensemble du revenu disponible.
- ⁴ Les chiffres en valeur réelle sont des valeurs pondérées des chiffres en valeur nominale par l'indice des prix à la consommation de biens et de services, calculé par le Bureau fédéral de statistique pour la comptabilité nationale.
- ⁵ Les chiffres fournis pour 1970 sont des estimations très peu précises ; on ne dispose pas encore de données exactes.

La dernière année avant la deuxième guerre mondiale, 25 millions de francs environ, soit 0,3 % du revenu disponible des ménages, avaient été épargnés ; pendant les années de 1948 à 1950, la consommation a même dépassé le revenu (1950 : — 380 millions de francs), car une très forte demande a suivi les années « de sacrifice » de la guerre. Par la suite, la propension à épargner a augmenté d'une manière remarquable ; cette tendance a été particulièrement accentuée au début des années 60. Le taux de l'épargne s'est élevé jusqu'à 9,2 % en 1965 ; depuis, il a quelque peu régressé, mais il atteint aujourd'hui encore un niveau considérable. En 1970, il est environ 3 1/3 fois plus élevé que celui de 1958.

Alors que le revenu disponible réel des ménages n'a pas tout à fait doublé entre 1958 et 1970, l'épargne réelle représentait en 1970 environ le sextuple de celle de 1958. Au cours des douze dernières années, on a chaque fois épargné en valeur réelle plus que l'année précédente, à l'exception des années 1962, 1968 et 1970. Les taux de croissance ont été particulièrement importants entre 1958 et 1965, notamment en 1961 avec 70 %, 1963 avec 38 % et 1964 avec 34 %. La raison de cette rapide augmentation réside en premier lieu dans la forte croissance des revenus.

Les ménages privés sont la plus importante catégorie d'épargnants

Pour se rendre compte de l'importance de l'épargne des ménages privés dans l'économie nationale, il faut mettre en relation cette catégorie d'épargnants avec les autres composantes de l'épargne globale.

Répartition en pour-cent de l'épargne globale nette

	1958	1960	1965	1968	1969
Ménages privés	11,2	15,6	33,3	28,7	28,5
Assurances sociales	32,6	29,3	26,6	25,7	24,3
Entreprises privées	32,9	25,1	20,9	22,4	23,5
Pouvoirs publics	18,8	26,3	17,4	21,9	22,3
Entreprises publiques	4,5	3,7	1,8	1,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le taux net de l'épargne de l'économie nationale (volume total de l'épargne moins les amortissements, en pour-cent du produit national net) a augmenté régulièrement au cours des dernières années. Il s'est monté en 1969 à 20,3 % (on ne dispose pas encore de chiffres pour 1970). A long terme, il se distingue par une constance remarquable. Il se chiffrait en 1960 à 19,2 %, en 1964 à 19,6 % et en 1968 à 20,2 %.

La part de l'épargne des pouvoirs publics est soumise à de très fortes variations (cf. tableau). Après l'introduction de l'AVS, l'épargne des assurances sociales était devenue provisoirement la plus grande source d'épargne. Mais la part des assurances sociales à l'épargne globale a régressé avec l'avance progressive du système de la répartition pour l'AVS. Cette part représentait encore en 1969 presque le quart de l'épargne nette, en raison surtout de la forte croissance des assurances sociales privées (caisses de pension, assurances mutuelles, fonds de prévoyances, etc.), qui fonctionnent selon le principe de la capitalisation. C'est la preuve du rôle important que jouent les institutions de prévoyance collective privées dans la formation de l'épargne et de l'apport essentiel qu'elles fournissent au financement des investissements (à la construction de logements en particulier).

L'importance des revenus non distribués des entreprises privées et publiques ne s'est guère modifiée, quoiqu'on ait enregistré des fluctuations temporaires. Ces fluctuations ont fait que l'épargne des entreprises privées est devenue un moment donné la source la plus importante de l'épargne : en 1958 elle représentait près d'un tiers (32,9 %) de l'épargne globale nette.

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 7 56 63
COURGENAY	RESTAURANT LA DILIGENCE Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) (066) 7 11 65
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
LA NEUVEVILLE	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) (038) 51 36 51
PORRENTRUUY	HOTEL DU CHEVAL-BLANC 50 lits - bains - douches - ascenseurs - téléphones. Salles pour banquets - conférences - 220 - 60 - 40 places	(C. Sigrist) (066) 6 11 41
PORRENTRUUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) (066) 6 33 71
SAIGNELÉGIÉ	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour nocés et sociétés 80 lits - douche - bains - radio et télévision - tennis Membre de la Chaîne des rôtisseurs	(Hugo Marini) (039) 51 16 20
SAIGNELÉGIÉ	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) (039) 51 11 21/22
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. M. Zandonella) (039) 41 25 46

Loterie SEVA

1 x 120'000

1 x 10'000

2 x 5'000

Tirage 1er juillet

L'évolution la plus significative a cependant été enregistrée par l'épargne des ménages privés. Alors qu'elle ne représentait que 4,1 % de l'épargne globale nette pendant la dernière année d'avant-guerre, sa part s'est portée progressivement à plus d'un quart à partir de 1964 (28,5 % en 1969). Au cours des années, l'épargne privée a successivement dépassé les autres sources de l'épargne : en 1952, les profits non distribués des entreprises publiques, en 1963, l'épargne des pouvoirs publics et en 1964 l'épargne des assurances sociales et les profits non distribués des entreprises privées. Au cours du temps, les ménages privés sont ainsi devenus la plus grande catégorie d'épargnants de notre économie nationale. Cela ne change rien au fait que la part de l'épargne privée des ménages ait légèrement diminué depuis 1967. On ne peut cependant pas, sur la base de ces statistiques, parler d'une diminution de la volonté d'épargne du peuple suisse.

L'industrie du ciment lutte contre la pollution

Chaque année, en Suisse, on extrait 6 millions de tonnes de chaux et de marne dans le Jura et les Préalpes pour les utiliser dans la fabrication du ciment. La transformation de ces matières premières en ciment propre à la construction est inévitablement liée à un fort dégagement de poussières, notamment lors du concassage, du broyage et de la cuisson dans les grands fours rotatifs.

Il y a peu d'années encore, on entendait souvent des plaintes à propos des émissions de poussières qui incommodaient les régions voisines des cimenteries. Lorsque, au cours du boom de la construction des années 1958 à 1964, la production de ciment a été doublée, la technique traditionnelle de dépoussiérage est devenue absolument insuffisante. Les retombées de poussières se montaient alors à un gramme par mètre carré et par jour dans les principaux centres de fabrication du ciment ; elles endommageaient gravement les plantes, les toits et les voitures en provoquant l'apparition de véritables croûtes de ciment.

Cette situation a contraint l'industrie suisse du ciment à prendre des mesures énergiques.

Norme de dépoussiérage obligatoire

En 1962, les fabricants de ciment ont fondé une société d'études dont le but était de collaborer avec les fabricants de filtres afin de maîtriser le fâcheux problème des retombées. Le 17 décembre 1963, une norme interne de dépoussiérage contenant des directives obligatoires visant à réduire les émissions de poussières est entrée en vigueur dans l'industrie suisse du ciment. Cette norme fixe uniformément pour toutes les cimenteries suisses une quantité maximale de 100 milligrammes de poussières par mètre cube de mélange gaz/air qui se dégage de l'entreprise. Pour les nouvelles installations, cette norme est entrée immédiatement en vigueur ; pour les installations anciennes, un délai a été accordé jusqu'au 31 décembre 1973.